

## LA PRÉVENTION

---

Par Profil supprimé Postée le 08/12/2009 10:34

Bonjour,

Pensez vous que votre slogan "la drogue si c'est illégal ce n'est pas par hasard" soit vraiment pertinent étant donné que la cigarette et l'alcool sont des drogues légales ? en tous cas beaucoup de gens le trouve vraiment pas crédible, dommage c'est un combat important.

---

### Mise en ligne le 08/12/2009

Bonjour,

En tant que service national d'écoute, d'information, d'orientation et de soutien par téléphone, notre numéro est associé à la campagne actuelle à laquelle vous faites référence, afin que les personnes qui se sentent concernées puissent appeler et être renseignées. Cependant, cette campagne est initiée par la MILDT (Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie) alors que nous sommes un groupement d'intérêt public placé sous l'autorité du Ministère de la Santé.

Pour information, cette campagne se décline sur plusieurs média : les spots télé, encarts dans la presse et bannières sur internet abordant les drogues illégales, les portables (par le biais de sms), des affiches et stickers pour l'alcool et l'interdiction de sa vente aux moins de 18 ans. De son côté, le tabac fait régulièrement l'objet de campagnes d'information et de prévention.

Le caractère légal de certains produits, illégal d'autres, est certes discutable, notamment du point de vue des risques sanitaires et sociaux encourus. Toutefois, notre rubrique "Vos questions, nos réponses" n'a pas vocation à polémiquer, mais plutôt à apporter information et soutien aux personnes qui en ont besoin. Nous partageons votre conviction quant à l'importance de ce "combat" qu'est la prévention, et entendons votre mécontentement quant à la forme actuelle de la campagne. Vous pouvez, si vous le souhaitez, en faire part à la MILDT.

Cordialement.

---

### En savoir plus :

- Le site internet de la MILDT
- Présentation de notre service, Drogues Alcool Tabac Info Service